

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2016**

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie à 20h30 suite à la convocation du 8 mars 2016.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Présents : Marcel DANDALEIX, Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Philippe BRAVARD, Nathalie MATHIEU, Pierre FAUCHER, Brigitte MARSAC, Françoise MOMMELE.

Excusés : Sébastien SAGNE (procuration), Pierre PARVEAU (procuration)

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 FEVRIER 2016**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

Les comptes administratifs 2015 ont été présentés par Madame CHANCY trésorière.

#### Budget principal de la commune

- Section de fonctionnement  
Recettes : 215 190.01 €    Dépenses : 175 809.27 €  
Résultat : 39 380.74 € Report année 204 : 167 204.42 €  
Excédent total : 206 585.16 €
- Section d'investissement  
Recettes : 53 322.63 €    Dépenses : 62 875.74 €  
Résultat : - 9 553.11 € Report année 2014 : - 29 550.37 €  
Déficit total : -39 103.48 €  
RAR dépenses : 7 800 €    RAR Recettes : 20 993.06 €  
Résultat RAR : 13 133.06 €  
Résultat cumulé : - 25 970.42 €

Total résultat cumulé : 180 614.74 € (année 2014 : 167 204.62 €)

#### Budget service de distribution d'eau potable et assainissement

- Section d'exploitation  
Recettes : 65 936.36 €    Dépenses : 65 092.96 €  
Résultat : 843.40 € Report 2014 : 9 635.88 €  
Résultat cumulé : 10479.28 €
- Section d'investissement  
Recettes : 88 872.88 €    Dépenses : 16 898.32 €  
Résultat : 71 974.56 € Report année 2014 : - 35 336.38 €  
Excédent : 36 638.18 €

Total résultat cumulé : 47 117.46 €

#### Budget du lotissement

- Section de fonctionnement  
Recettes : 4 660.06 €    Dépenses : 4 660.06 €
- Section d'investissement  
Recette : 0 ;    Dépenses : 47 876.03 €  
Report année 2014 : - 2 506.22 €  
Déficit total : - 50 382.31 €

Total résultat cumulé : - 50 382.31 €

Les comptes administratifs 2015 sont approuvés à l'unanimité.

### **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016**

La préparation des budgets primitifs s'est appuyée sur plusieurs réunions : réunion de bureau le 4 février ; réunion de la commission travaux le 29 février ; réunion de la commission finance le 29 février et le 7 mars.

Les opérations d'investissement programmées sur l'année 2016 concernent :

- Budget principal de la commune
  - o Travaux de la voirie : route de ROUFFIGNAC et route de COMBORN.
  - o Elargissement de l'entrée de lacours de la mairie.
  - o Ouverture d'une sortie sur l'enceinte du cimetière côté nord.

- Stade : intervention sur la capacité de production d'eau chaude (douches) et assainissement de l'aire de jeu (tranche supplémentaire).
- Aménagement du bourg : 1<sup>er</sup> tranche de travaux avec la réfection de la place de l'église et le déplacement des toilettes publiques.
- Budget du service de distribution d'eau potable et assainissement
  - Raccordement des nouvelles toilettes publiques

Le conseil municipal à l'unanimité s'est prononcé pour la reconduction des taux communaux (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti).

Les budgets primitifs suivants ont été présentés au conseil municipal.

#### Budget principal de la commune

- Section de fonctionnement  
 Recettes : 197195.86 € Résultat de fonctionnement reporté : 180 614.74 €  
 Total recettes : 377 810.60 €  
 Total dépenses : 377 810.60 €
- Section investissement  
 Recettes : 184 371.62 € Reste à réaliser de l'année précédente : 20 933.06 €  
 Total recettes : 20 304.68 €  
 Dépenses votées au titre du présent budget : 158 401.20 €  
 Reste à réaliser de l'année précédente : 7 800.00 €  
 Report de l'année précédente : 39 103.48 €  
 Total dépenses : 205 304.68 €

Ce budget primitif du budget principal est adopté à l'unanimité.

#### Budget du service de distribution d'eau potable et assainissement

- Section d'exploitation  
 Recettes : 65 273.75 € Report n-1 : 10 479.28 €  
 Total recettes : 75 753.03 €  
 Total dépenses : 75 753.03 €
- Section investissement  
 Recettes : 52 625.55 € Report n-1 : 36 638.18 €  
 Total recettes : 89 263.73 €  
 Dépenses : 89 263.73 €

Ce budget primitif du budget du service de l'eau potable et assainissement est adopté à l'unanimité.

#### Budget du lotissement

- Section de fonctionnement  
 Recettes : 140 218.31 € Dépenses : 140 2148.31 €
- Section d'investissement  
 Recettes : 136 988.31 €  
 Dépenses : 86 615.00 € Report n-1 : 50 373.31 €  
 Total dépenses : 136 988.31 €

Le budget primitif du budget du lotissement est adopté à l'unanimité.

### **TRAVAUX DIVERS**

Dans le programme prévisionnel automne – hiver 2015/2016, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Démoussage du mur d'enceinte de la mairie et de l'ancienne poste
- Restauration du logement d'ancienne poste par l'entreprise CHAGNEAU (3 543,24 €).
- Abattage des cyprès de Leyland du terrain de tennis et remplacement par des lauriers (180 €).
- Plantation de lauriers en bordure du grillage du nouveau cimetière (438.90 €).
- Nettoyage de l'espace vert du lotissement du poteau : évacuation des souches par Yves GLOUTON et remise en état des fossés de la voirie communale (3682.50 €).
- Démolition de l'arbre situé à proximité du logement communal du bourg.
- Pose d'une main courante à l'escalier d'accès à la cour de la mairie.
- Fauchage et débroussaillage du périmètre immédiat de la station de pompage.
- Elagage de la haie de la route du cimetière et au village du Puy Miroi.
- Pose d'une dalle à l'arrière du préau de la cours de l'ancienne école d'Orgnac (côté ouest).

## **VOIRIE**

Le programme prévisionnel des travaux de voirie suite au devis de l'entreprise FREYSSINET est le suivant : Route de Comborn 2 572.50€ HT - Route de Rouffignac 3 242.00€ HT.

## **STADE**

Les interventions programmées sur l'année 2016 concernent :

L'alimentation en eau chaude : renforcement envisagé de la capacité du chauffe-eau. L'étude est en cours et l'opération pourrait bénéficier d'un soutien financier de l'état (crédit DETR).

L'assainissement de l'aire de jeu. L'opération de drainage sera poursuivie dans les conditions de 2015 : location d'une traneuse et pose des drains par le meilleur nombre de personnes volontaires selon la disponibilité de chacun.

## **ECLAIRAGE DU LOTISSEMENT**

Le branchement EDF pour le lotissement du Poteau pourrait être subventionné à 50% par la Fédération pour le devis ERDF de 1 255.97 € TTC.

## **BIBLIOTHEQUE**

Son fonctionnement s'appuie sur des bénévoles qui ont établi un planning horaire d'ouverture, le lundi de 14h30 à 16h 30, le mercredi de 15h à 17h les semaines impaires, et le samedi de 10h à 12h les semaines paires. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le règlement intérieur de la bibliothèque et la création d'une régie pour encaisser les cotisations annuelles. Sandrine FAUREL est nommée régisseur.

## **AMENAGEMENT DU BOURG**

Le cahier des charges de consultation pour le choix du maître d'œuvre doit être établi par Corrèze Ingénierie. Il propose de modifier la tranche de l'aménagement du balcon plus le déplacement de la fontaine en réduisant le coût de l'aménagement paysager. Cela permettrait de réaliser une opération plus aboutie.

Le début des travaux devrait commencer avant la fin de l'année 2016.

Paul FREYSSINET a rendu compte de l'assemblée générale de Corrèze Ingénierie qui s'est déroulée le 11 mars 2016 (nouveau découpage géographique du département et nomination de Monsieur Jean-Pierre MARTINEZ, nouveau chef de service).

## **SYNDICAT D'ELECTRIFICATION**

Les comptes administratifs du syndicat ont dégagé un excédent de 740 000€ en 2015.

Les interventions prévues en 2016 sont les suivantes :

- Renforcement de la basse tension aux Fombiarden et à Mialet.
- Dissimulation de la basse tension dans le Bourg
- Eclairage public (lotissement du Poteau).
- Renforcement à Rouffignac et chez Wardle dans le Bourg.

Le conseil approuve à l'unanimité la participation aux frais de fonctionnement du Syndicat pour 2016 pour un montant de 2 488€.

## **PAYS D'ART ET D'HISTOIRE**

L'assemblée générale du Pays d'Art et d'Histoire s'est déroulée le 12 mars 2016 ; Brigitte MARSAC et Françoise MOMMELE étaient présentes. Une augmentation de cotisation a été décidée ; les communes paieront 0.60 € par habitant. Le programme des visites d'été a été établi ; une visite des vitraux à Orgnac est prévue le 10 août.

## **PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)**

Une réunion a eu lieu le 14 mars 2016 à la mairie de Condat-sur-Ganaveix en présence des représentants de la D.D.T. pour faire le point sur les documents à joindre au dossier pour lancer la consultation. Le cabinet choisi pourrait commencer les études assez rapidement (juin). La consultation sera lancée le 21 mars.

Une délibération est prise à l'unanimité pour l'achat du logiciel EDIGEO pour la numérisation et la consultation du cadastre.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE**

Le conseil municipal délibère à l'unanimité en faveur du nombre de conseillers communautaires suite à la rectification de la préfecture ; ces derniers passent donc de 30 à 29 (la commune d'Espartignac perd un conseiller).

## **DIVERS**

- Indemnité des maires : la loi des finances oblige les maires des communes de moins de 1 000 habitants à toucher intégralement les indemnités de fonction.
- Une cérémonie pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants installés dans la commune depuis 2015 aura lieu le vendredi 29 avril à 18h en présence du conseil municipal, des personnels et des présidents des associations ; des invitations leur seront adressées. Lors de cette rencontre un livre « Orgnac sur Vézère et son église Saint Martial » sera offert à chaque foyer.
- Le contrat de travail de Sandrine. FAUREL a été renouvelé en C.D.I. à partir du 1<sup>er</sup> avril.
- Monsieur Roger POUGET a fait don à la bibliothèque d'Orgnac de plusieurs exemplaires de ses ouvrages. Le conseil municipal lui exprime ses plus vifs remerciements.
- Paul. FREYSSINET rend compte de la visite de la commission de sécurité à la salle polyvalente ; dorénavant il faudra faire signer une convention avec le contrat à chaque location qui nomme un responsable de la sécurité.
- Une visite du projet de méthanisation de la Courtine a eu lieu le 16 mars 2016 sur le terrain en présence du propriétaire, de Biogaz, de la D.D.T. et du paysagiste conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.